

Autorisation de conduite – Plateformes Élévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) Conformément à la Recommandation R486 – Catégories A et B

Formacode 31715

Initial et Recyclage

En intra

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE	Article R.4323-55 et 4323-56 du Code du travail Recommandation R 486 de la CNAM Validité : 60 mois
OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION	Former les opérateurs à l'utilisation en sécurité des PEMP conformément à la recommandation R486, afin de permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite
COMPÉTENCES VISÉES <i>Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les vérifications de prise et de fin de poste - Analyser l'environnement de travail et identifier les risques - Réaliser les manœuvres de conduite, déplacement, élévation et positionnement - Appliquer les règles de stabilité et de sécurité - Réagir en cas d'incident ou de situation d'urgence
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les catégories de PEMP - Connaître la réglementation applicable - Repérer les dispositifs de sécurité - Réaliser les manœuvres selon la catégorie et la tâche - Appliquer les procédures de secours
PUBLIC VISÉ	Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement une PEMP de catégorie A ou B
NOMBRE DE PARTICIPANTS	1 à 6 participants par session
PRÉ-REQUIS	Être âgé(e) d'au moins 18 ans Être reconnu(e) sans contre-indication médicale à la conduite de ces équipements par le Médecin du travail Bonne connaissance du français (écrit, lu)
MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION	Analyse du besoin et vérification des prérequis Validation à réception du devis signé Convention signée avant entrée en formation Délai d'accès : sous 48h après réception du devis signé et selon disponibilité
ACCESSIBILITÉ	Adaptations possibles selon les besoins spécifiques Contact référent handicap : Mr Teissier – 0608808178 ou contact@elevatis.fr Registre d'accessibilité disponible sur www.elevatis.fr

DURÉE	Formation initiale : 14 h Recyclage : 7 h Durée variable selon les catégories et l'expérience des stagiaires
LIEU	Dans les locaux du client ou sur un de ses sites adapté
PROGRAMME DE FORMATION	<u>Partie théorique :</u> - La réglementation, les accidents du travail - Les acteurs de la prévention - Les catégories, la typologie des PEMPs - Les dispositifs de sécurité, la stabilité des PEMPs - Les règles de conduite en sécurité - Le code de la route, la signalisation appliquée aux PEMPs <u>Partie pratique :</u> - Travaux pratiques sur site - Adéquation, vérifications, positionnement - Procédures de secours
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	- Exposés théoriques, échanges - Études de cas et mises en situation - Utilisation d'une ou plusieurs PEMPs - Matériel : ordinateur, vidéoprojecteur, supports projetés
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Évaluation théorique : QCM Évaluation pratique : Fiche d'évaluation des savoirs faire Remise d'un avis en fin de formation
MODALITÉS DE SUIVI	Émargement par demi-journée Suivi de la progression par le formateur Traçabilité des évaluations
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateur expérimenté, qualifié en PEMPs, disposant de compétences pédagogiques et techniques
DATES	Suivant le planning établi avec le client
FORMALISATION À L'ISSUE	Attestation de formation Certificat de réalisation
COÛT	820 € TTC / jour (tarif de base modulable selon la catégorie, l'effectif et la durée de formation)